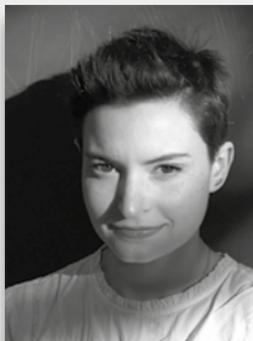


PAROLES D'ACTEUR

« LE BIEN-ÊTRE, NOUVEL HORIZON DES POLITIQUES PUBLIQUES ? »



Philippine LAVOILLOTTE

Chargée de mission Observation et prospective
à Grenoble-Alpes Métropole

Pourquoi les indicateurs sociaux ne rendent-ils compte que de dysfonctionnements ? Comment mesurer les richesses présentes sur un territoire, au-delà des indicateurs économiques ? L'action publique locale ne devrait-elle pas avoir pour but de créer les conditions objectives d'épanouissement des habitant(e)s, à l'instar des politiques publiques territoriales en faveur de la « qualité de vie » ? Ces questionnements appellent à recourir à de nouveaux indicateurs, à la fois méthodologiquement robustes et facilement appropriables. La démarche lbest, s'appuyant sur les expertises de Grenoble École de Management, de l'Université Grenoble-Alpes et de l'Agence d'urbanisme de la Région grenobloise, tente de concilier ces deux exigences. Elle repose sur une enquête menée auprès de 1 000 Métropolitain(es) autour de questions multithématiques (« ont-ils quelqu'un sur qui compter en cas de coup dur ? Fréquentent-ils les espaces verts près de chez eux ? Sont-ils suivis médicalement ? »). La base de données, très riche, permet de définir des « profils » de personnes qui se réalisent plus ou moins selon les huit dimensions du bien-être, et d'aboutir

à huit indicateurs embrassant la complexité des situations sociales. Institutions publiques, recherche et habitants se croisent à l'occasion d'ateliers et de forums hybrides afin, notamment, de définir collectivement des seuils de soutenabilité par dimension.

Cette démarche constitue peu à peu un référentiel d'observation territoriale, d'évaluation de l'action publique et de pilotage. Ainsi, une étude sur le vieillissement reprend la mesure de l'intensité du réseau social des seniors afin de mieux en tenir compte dans les services proposés. Pour l'évaluation, le Conseil de développement a choisi lbest pour structurer un questionnement évaluatif de la politique de l'habitat et du Schéma de cohérence territoriale, là où la Ville de Grenoble vise à l'intégrer dans son référentiel d'évaluation. Côté pilotage, le Projet métropolitain 2030 positionne lbest en boussole de l'évolution du territoire. La mise en débat et l'utilisation de cet outil par les parties prenantes signalent une montée en puissance de nouveaux référentiels collectifs, plus attentifs à la qualité de vie ressentie et objectivée.